

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 mars 2008

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3657-2008 et R-3658-2008.

In re demandes de révocation par la *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)* et par *Energy Brookfield Marketing inc. (EBMI)* à l'endroit des décisions D-2007-127 et D-2007-134 (dossier R-3649-2007) relatives à l'approbation du *Protocole d'entente* et de l'*Entente finale* HQD-TCE visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour pour 2008.

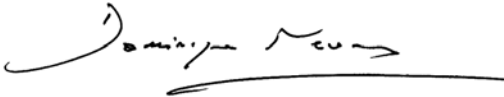
**Autorités de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Par la présente, il nous fait plaisir de déposer sous pli les autorités qui sont citées par SÉ-AQLPA dans leurs argumentations dans les deux dossiers R-3657-2008 et E-3658-2008.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les demanderesses en révocation et la demanderesse en première instance.